



**In Situ**

Revue des patrimoines

29 | 2016

**Ensembles mobiliers, industriels, techniques.  
Connaissance, protection, conservation, présentation  
au public**

---

## Restaurer et utiliser les décors historiques du théâtre de Châtellerault : l'impossible conciliation ?

Anne Embs et Anne-Elizabeth Rouault

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13837>

DOI : 10.4000/insitu.13837

ISSN : 1630-7305

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Anne Embs et Anne-Elizabeth Rouault, « Restaurer et utiliser les décors historiques du théâtre de Châtellerault : l'impossible conciliation ? », *In Situ* [En ligne], 29 | 2016, mis en ligne le 04 octobre 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13837> ; DOI : 10.4000/insitu.13837

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Restaurer et utiliser les décors historiques du théâtre de Châtellerault : l'impossible conciliation ?

Anne Embs et Anne-Elizabeth Rouault

---

- 1 En décembre 2013 était inauguré le théâtre de Châtellerault (Vienne), après trois années de travaux. Sur scène est présenté l'ensemble d'un décor historique, ou « tableau » appelé « la Forêt ». Ce décor, constitué d'une vingtaine de pièces (toiles sur châssis, frises), a fait l'objet d'une opération de restauration concomitante à celle du théâtre. En effet, lorsque la décision politique de restaurer l'ancien théâtre fut prise, il fut également acté que les décors présents dans celui-ci seraient non seulement conservés (dans le cadre d'une opération de conservation préventive) mais que certains ensembles seraient restaurés en vue d'une réutilisation scénique.
- 2 Si l'on peut légitimement se réjouir qu'un objet monument historique conserve une fonction dans son environnement d'origine, on peut tout aussi légitimement s'interroger sur la compatibilité entre conservation et utilisation de ces décors. En effet, au moment où l'opération de restauration générale a débuté en 2011, les décors étaient dans un état de conservation préoccupant, et la tentation fut grande de les remiser, voire de s'en débarrasser. Leur réutilisation était donc un défi de taille, tant ils apparaissaient fragiles.

## Un théâtre à l'histoire complexe

- 3 Le théâtre de Châtellerault, fermé au public depuis 1977, a été classé en totalité au titre des monuments historiques par arrêté du 17 juillet 2009. Installé au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ancienne chapelle du couvent des Minimes, le théâtre conserve intacte sa machinerie d'origine ainsi que de nombreux éléments de décors scéniques. Le couvent des Minimes, fondé à la fin du Moyen Âge, connu de multiples reconversions : son église, en grande partie reconstruite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, fut transformée en bourse du commerce en

1802 avant d'accueillir une salle de spectacle, aménagée à partir de 1828. En 1841, la municipalité décida de se doter d'une salle plus digne de la ville. La salle de spectacle fut agencée de telle sorte qu'elle pût recevoir une double série de balcons étagés en fer à cheval.

- 4 Une nouvelle façade, dotée d'un péristyle, fut plaquée en avant de l'ancienne chapelle enveloppée dans le nouveau théâtre – un des vestiges de la chapelle, une arcade brisée, est d'ailleurs visible en fond de scène (**fig. 1**). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la salle s'avéra trop petite et de nouvelles modifications furent envisagées : des strapontins ainsi que des baignoires destinées aux notables locaux furent ajoutés. L'ensemble du théâtre était revêtu de tentures pourpres rehaussées d'or.

Figure 1



Vestiges de l'ancienne chapelle du couvent des Minimes, visibles au niveau des cintres (avant réhabilitation).

Phot. Embs, Anne. © Anne Embs.

- 5 Le plafond, repeint par Émile Vernon (1872-1919), comportait une série de figures allégoriques et mythologiques exaltant la ville de Châtellerault, son dynamisme industriel et agricole. Le rideau de scène fut exécuté par Vernon à partir de celui qui fut peint par Honoré Hivonnait (1812-1879) en 1844. Ce rideau, cher aux habitants de Châtellerault, montre un panorama poétique de la ville dévoilé par de lourdes tentures de velours.
- 6 Pourtant, au début des années 1970, le théâtre est menacé. Sa structure, presque entièrement en bois, fait redouter un incendie. Promis à la démolition, le théâtre est épargné grâce à la forte mobilisation des habitants. Un comité de défense se met en place pour demander la protection juridique du bâtiment. D'abord inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques le 17 avril 1984, le théâtre et l'ensemble de ses décors ainsi que sa machinerie sont classés en totalité en 2009.

## Le projet de restauration du théâtre et de ses décors

- 7 La réhabilitation de l'édifice a débuté au cours de l'année 2010 et s'est achevée en décembre 2013, avec sa réouverture au public. La communauté d'agglomération châtelleraudaise, maître d'ouvrage, souhaitait une restauration complète du théâtre mais aussi de ses décors, avec comme ambition une réutilisation de ces derniers. Un concours d'architecture a été organisé pour la rénovation du lieu, remporté par le cabinet Clé Millet pour le réaménagement, associé à Arnaud de Saint-Jouan, architecte en chef des Monuments historiques.

### Le diagnostic architectural

- 8 L'église des Minimes a subi au cours des âges de nombreuses transformations au gré de ses différentes fonctions. Ces adaptations multiples ont entraîné un certain nombre de pathologies : problèmes de stabilité de la structure avec la création de nouveaux niveaux, l'élargissement de la construction et la modification des ouvertures. De nombreuses fissures étaient évolutives. On a pu constater la présence de tassements différentiels mais aussi l'effondrement de certains murs gouttereaux. La charpente était en grande partie à reprendre, ainsi que la couverture qui présentait de multiples entrées d'eau. L'état sanitaire préoccupant de l'édifice explique en grande partie la dégradation des décors, soumis à l'humidité et à la poussière.
- 9 À l'intérieur de cette enveloppe architecturale, les éléments de machinerie scénique, remarquablement conservés, retiennent l'attention des spécialistes (**fig. 2**). La machinerie de dessous de scène comporte quatre plans doubles et deux plans simples, garnis de rails avec leurs chariots, et le mécanisme d'une trappe au centre de la scène. Il subsiste deux exemplaires des faux-châssis qui venaient se ficher sur les chariots, et sur lesquels étaient guindés les châssis de décorations. Les cintres ont conservé passerelles, palettes et ponts volants, et dans les combles, tambours et fils pour assurer les mouvements des frises et rideaux.

Figure 2



Tambours de la machinerie d'origine dans les combles du théâtre, juin 2010.  
Phot. Rouault, Anne-Elizabeth. © Anne-Elizabeth Rouault.

### L'intérêt patrimonial des décors : un ensemble historique cohérent

- 10 L'ancien théâtre a conservé tous ses décors, ce qui en fait un lieu de conservation tout à fait exceptionnel : le mobilier de la salle, composé de fauteuils et de strapontins, était en place, ainsi que les décors sculptés en staff et la toile peinte marouflée du plafond.
- 11 Les décors scéniques étaient entreposés essentiellement dans le magasin attenant à la scène (**fig. 3**), mais aussi, faute de place, sur scène et au pied de celle-ci (**fig. 4**). Manteau d'Arlequin, rideau de scène, frises, châssis de coulisse et toiles de fond, ils ont tous été réalisés pour Châtellerauld et font intimement partie de l'histoire de la salle et même de la ville, tant ils sont liés aux souvenirs des Châtelleraudais. Pourtant, au fil des années, ce mobilier, peu considéré, a été négligé et s'est fortement dégradé.

Figure 3



Encombrement du magasin aux décors, avant l'étude préalable.  
Phot. Embs, Anne. © Anne Embs.

Figure 4



Décors entreposés sur scène, avant l'étude préalable.

Phot. Embs, Anne. © Anne Embs.

- 12 Ni le nombre exact, ni les caractéristiques individuelles de chacun de ces éléments n'étaient connus au moment du classement, l'entreposage pêle-mêle dans l'ancien magasin et les difficultés de manipulation liées à leurs dimensions constituant autant d'obstacles à leur observation. L'étude préalable a donc été l'occasion à la fois d'un premier dénombrement, d'une description sommaire et d'une numérotation de 1 à n (en l'occurrence 181); cette numérotation n'est pas à proprement parler un numéro d'inventaire<sup>1</sup>. Cette triple opération (identification – attribution d'un numéro – création d'une fiche) fut réalisée sans pratiquer de sélection, chaque objet « ressemblant à un élément de décor » étant intégré dans le fichier. Par la suite, la collecte de témoignages effectuée auprès de familiers du théâtre avant sa fermeture a fourni l'occasion d'une relecture critique du corpus ainsi défini. Par exemple, la cache du souffleur, fabriquée pour les besoins d'une production cinématographique<sup>2</sup> et laissée sur place après le tournage, n'a pas de valeur historique.
- 13 La création d'une numérotation fut naturellement suivie d'un étiquetage, afin de faciliter l'identification lors des étapes suivantes de transport et de restauration; amovibles, réversibles, les étiquettes n'ont pas vocation à remplacer un marquage. Celui-ci ne pourrait être apposé qu'après établissement d'un inventaire et création d'un numéro définitif répondant aux règles en vigueur dans ce domaine. L'étiquetage représente une réponse provisoire à une situation qui peut être soumise à des évolutions (fig. 5).

Figure 5



Toiles libres après conditionnement, numérotation et étiquetage.

Phot. Embs, Anne. © Anne Embs.

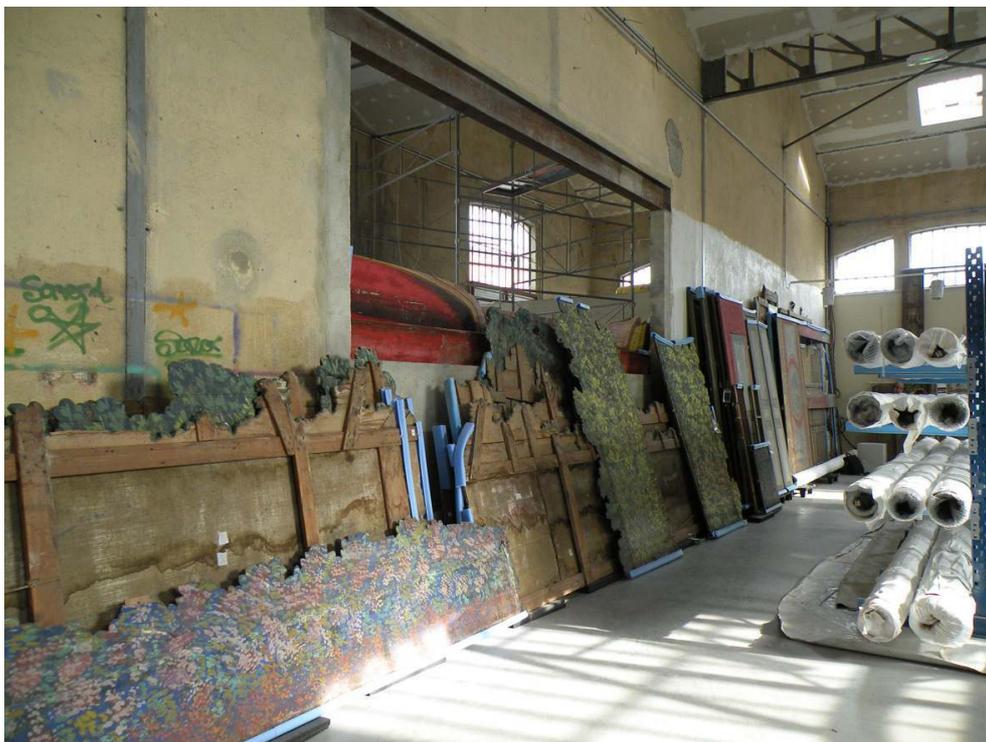
- 14 Ces gestes qui ont accompagné l'étude préalable constituent la première étape d'une gestion raisonnée de l'ensemble des décors, en permettant, *a minima*, de repérer à l'avenir toute disparition ou dispersion accidentelle.
- 15 L'autre volet de l'étude porte sur la matérialité des objets : matériaux de création et leur mise en œuvre, constat d'état et diagnostic des altérations. Toutes les caractéristiques techniques (éléments pliants, sens d'ouverture, taille des ouvertures, présence de dispositifs d'implantation...) sont soigneusement relevées. La fonction de certains accessoires reste alors énigmatique ; elle se clarifiera par la suite, avec l'aide de spécialistes venus apporter leur aide au projet<sup>3</sup>, dans une compréhension de l'interaction des décors avec la machinerie scénique, et par conséquent avec le bâti qui l'enveloppe.
- 16 Sans cette compréhension du lien structurel entre bâti, équipements et décors, le cahier des charges de la restauration aurait pu conduire à des erreurs techniques (suppression de certains éléments par exemple).
- 17 Les données recueillies ayant été enregistrées dans une base de données informatique, une évaluation globale des altérations et des besoins (interventions de conservation curative, interventions de restauration) a pu en être dégagée. Trois axes principaux ont été définis : mesures conservatoires d'urgence pour les éléments qui paraissaient les plus intéressants sur le plan historique et esthétique, traitement complet de conservation-restauration pour deux des ensembles, et mesures de conservation curative seulement pour les décors qui ne seraient pas réutilisés (comprenant un traitement de désinsectisation par anoxie).

- 18 Cette opération, hors du commun, a pu bénéficier d'un accompagnement financier exceptionnel de la DRAC : un taux de subvention de 50 % a été accordé sur une durée de trois ans.
- 19 L'État a tenu à accompagner de manière significative ce projet, tant sur la partie immeuble que sur la partie des décors. La complexité du programme a nécessité de réunir des intervenants de disciplines très différentes. Lancée au printemps 2010, l'opération de sauvetage des décors, demandée par la communauté de communes, s'est déroulée sous la direction d'Anne-Elizabeth Rouault, qui a assuré une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec le soutien scientifique de la conservation régionale des Monuments historiques (CRMH) de Poitou-Charentes.

## Le projet

- 20 L'originalité, mais aussi le défi de l'opération tint en la volonté, non seulement de préserver les décors anciens, mais surtout d'en remettre certains en situation. Entreposés depuis 1977 dans des conditions de conservation médiocres, pour ne pas dire mauvaises, la plupart de ces éléments étaient dans un état critique.
- 21 Exécutés à la détrempe sur des supports fragiles - toiles libres (suspendues par des perches), toiles montées sur châssis, sans oublier quelques éléments en trois dimensions (panneaux de bois mince menuisés et peints) - les décors avaient particulièrement souffert, du temps de leur utilisation, des manipulations successives, puis, après leur désaffectation, de l'exposition à l'humidité (y compris par ruissellement, la couverture n'ayant pas toujours été étanche) et à la poussière.
- 22 La question centrale était de savoir s'il serait possible de concilier conservation et utilisation de cette matière patrimoniale. Au fil des réunions de concertation entre les différentes parties prenantes (communauté d'agglomération, conservation régionale des Monuments historiques), le cahier des charges s'est établi dans un souci d'équilibre entre les témoignages du passé (sauvegarde des éléments techniques rendant compte des pratiques scéniques) et l'existence future des décors (avec leur valeur désormais double, patrimoniale et d'usage).
- 23 Il fallait donc dans un premier temps identifier ces ensembles, puis évaluer leur état de conservation et sélectionner deux ensembles qui pourraient être remis en situation. Grâce aux données et aux photographies recueillies lors de l'étude et rassemblées dans la base, il a été possible d'opérer cette sélection, en tenant compte de l'état de conservation, du caractère complet ou non des ensembles, de l'effet attendu, du budget à prévoir, le tout sans avoir à manipuler à nouveau ces éléments (dont la hauteur moyenne oscille entre 4 et 5 m).
- 24 Ils devaient être intéressants d'un point de vue patrimonial, faciles à utiliser pour des mises en scène, c'est-à-dire s'adaptant à de nombreux spectacles et surtout, en état de supporter des manipulations.
- 25 Deux « tableaux » correspondant à ces critères ont été sélectionnés : la *Forêt* et un *Intérieur bourgeois*. Ils ont été confiés, après consultation publique, à une équipe de spécialistes<sup>4</sup>, pour une opération qui s'est déroulée de novembre 2012 à septembre 2013. Les interventions de restauration des décors ont fait l'objet de visites guidées organisées régulièrement dans l'« atelier de campagne » aménagé dans le bâtiment 208 de la Manufacture (**fig. 6, 7, 8**).

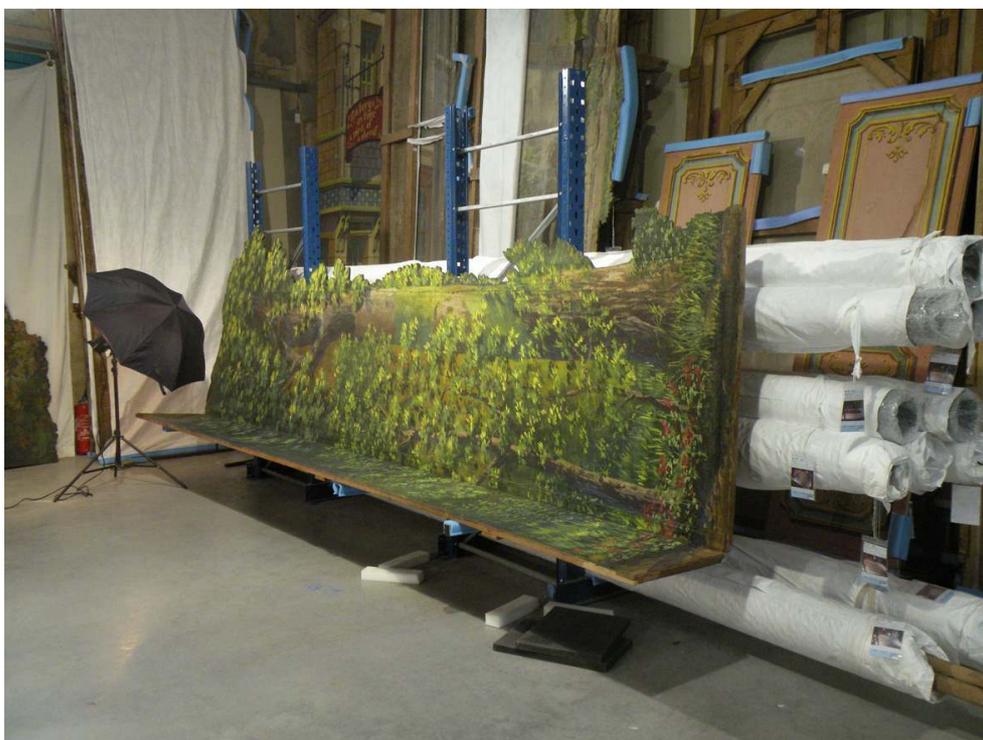
Figure 6



Éléments de décor entreposés dans un bâtiment de l'ancienne manufacture d'armes, durant le chantier de restauration, août 2012.

Phot. Rouault, Anne-Elizabeth. © Anne-Elizabeth Rouault.

Figure 7



Une partie de l'« atelier de campagne » installé dans l'ancienne manufacture d'armes de Châtelleraut : un châssis de coulisse de la *Forêt* en cours de retouche ; à l'arrière, toiles libres roulées et rangées en râtelier, au dernier plan châssis appartenant à d'autres ensembles, mai 2013.

Phot. Rouault, Anne-Elizabeth. © Anne-Elizabeth Rouault.

Figure 8



Reconstitution de fragments perdus de silhouette le long d'un châssis de coulisse, mai 2013.  
Phot. Rouault, Anne-Elizabeth. © Anne-Elizabeth Rouault.

- 26 En exposant les décors à des manipulations régulières, le projet de réutilisation leur faisait courir des risques liés à leur usage ancien, désormais peu adapté à leur valeur patrimoniale. Pour anticiper ces risques, des sessions de formation ont été organisées pour permettre aux machinistes de Châtellerauld, d'une part d'appréhender le caractère patrimonial de ces biens, d'autre part de se familiariser avec la manipulation de décors historiques, en présence de l'équipe des restaurateurs, mais également, des machinistes du théâtre de la Reine au Petit Trianon de Versailles (**fig. 9**, **fig. 10**). Cette formation a représenté une occasion rare et précieuse, ressentie comme telle par tous les participants, de transmission de patrimoine immatériel, à travers les règles et procédures, les gestes de manipulation et d'implantation, le vocabulaire spécifique à l'histoire du théâtre.

Figure 9



Session de formation et implantation sur scène du tableau de la *Forêt* : guindage d'un châssis de coulisse sur un faux châssis, novembre 2013.

Phot. Embs, Anne. © Anne Embs.

Figure 10



Session de formation et implantation sur scène du tableau de la *Forêt* : la première frise est à nouveau « appuyée » après restauration, novembre 2013.

Phot. Tostain, Virginie. DRAC Poitou-Charente. © Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais.

- 27 Il a fallu également concevoir un système de rangement *in situ* pour pouvoir stocker dans le théâtre les décors historiques restaurés, faute de quoi il était certain que ces décors ne seraient pas utilisés. Le rangement traditionnel des châssis de coulisse s'effectue par piles, ou tas, à l'intérieur de casiers en bois. Pour éviter l'amoncellement qui aurait pu occasionner de nouveaux dommages, un système de grilles coulissantes, sur le modèle des grilles à tableaux utilisées dans les réserves patrimoniales, a été conçu en partenariat avec l'agence d'architecture chargée de la rénovation de l'édifice. Il permet de ranger deux ensembles complets dans l'ancien magasin aux décors, tout en garantissant leur accessibilité et leur visibilité, en minimisant le risque de dommages (déformations, déchirures) dus à l'empilement (fig. 11).

Figure 11



Grilles de rangement neuves aménagées dans l'ancien magasin aux décors jouxtant la scène du théâtre, novembre 2013.

Phot. Embs, Anne. © Anne Embs.

## Bilan

- 28 Aujourd'hui, même si le théâtre est inauguré et qu'une petite partie des décors a été restaurée, l'opération n'est pas tout à fait terminée. En effet, il reste à achever :
- 29 - la restauration du manteau d'Arlequin (comprenant quatre toiles sur châssis et une frise)
- 30 - la réalisation du stockage pour les autres décors.
- 31 Le jour de l'inauguration, les décors historiques étaient en place, avec un fond de scène gracieusement prêté par le théâtre de la Reine au Petit Trianon de Versailles.
- 32 Une sorte de musée « vivant » du théâtre est créé, grâce à l'organisation de visites patrimoniales guidées de « l'envers du décor » : la machinerie, les coulisses et les réserves sont accessibles au public par le biais de ces parcours. À cette occasion, des démonstrations de mise en place des décors historiques sont faites, rencontrant un public enthousiaste.
- 33 Après deux ans et demi de fonctionnement et une vingtaine d'utilisations scéniques, un premier bilan a été dressé : une visite sanitaire a été effectuée en présence de la mandataire de l'équipe qui a restauré les décors.
- 34 Nous avons pu alors vérifier que les décors réagissaient bien, aucune dégradation majeure n'a été constatée. Quelques fragments de couche picturale, quelques tasseaux modernes

de renfort sont partis, mais rien de grave n'a été observé. Ce bilan matériel est donc très positif. Le bilan humain l'est tout autant : très enthousiastes, les machinistes apprécient de pouvoir travailler avec ces objets et ne considèrent pas leur utilisation comme une contrainte. Les visites proposées au public dans les coulisses connaissent un vrai succès populaire : les visiteurs ont le sentiment d'avoir accès à un patrimoine authentique. Les décors constituent une véritable valeur ajoutée, et donnent au théâtre un caractère de véracité.

- 35 En revanche, la fonctionnalité du système de stockage s'est heurtée à une difficulté : l'espace à l'intérieur du magasin aux décors a imposé la contrainte d'un faible écartement des rails. La plupart des éléments s'y loge parfaitement, mais certains d'entre eux, dont le châssis a été voilé par un mauvais entreposage précédent, ont dû prendre place dans les grilles extérieures, dérogeant ainsi au plan de rangement qui avait été prévu.
- 36 Par ailleurs, la mise en place n'est pas commode car les toiles sont très grandes et la question de leur maintien en partie haute n'est pas totalement résolue. On étudie actuellement un système qui pourrait permettre un rangement plus aisé.
- 37 La question centrale reste le devenir des décors qui ne peuvent être stockés dans le théâtre ; faute de place, ils vont sans doute prendre place dans le bâtiment 208 de l'ancienne manufacture d'armes qui a abrité leur restauration. Ce bâtiment étant éloigné du théâtre, les décors ne pourront donc servir que très occasionnellement. Même si d'autres ensembles scéniques venaient à être restaurés, il y a peu de chance qu'ils soient utilisés car leur transport régulier d'un lieu à l'autre risque d'être problématique.
- 38 Est-il vraiment opportun de procéder à leur restauration s'ils doivent être remisés dans un local municipal sans lien avec le lieu d'origine ? Et s'ils ne sont ni restaurés ni utilisés, quelle est la pertinence d'une protection au titre des monuments historiques ? On opposera à ce sombre constat la valeur historique des décors, mais quelle est-elle, si ces derniers restent au local 208 ?
- 39 Les mesures essentielles de conservation curative ont été prises pour stopper les dégradations évolutives : infestation de xylophages, déchirures, perte de cohésion, corrosion des éléments métalliques. Un éventuel traitement de restauration proprement dit (*i.e.* remise en valeur pour présentation) pourra être entrepris ultérieurement, si la communauté d'agglomération le décide. Le rideau-réclame, par exemple, qui pourrait dater de 1894, est semble-t-il une pièce unique qui mériterait d'être remise en valeur.
- 40 On l'aura compris, l'essentiel de la valeur et de l'intérêt patrimonial de ces décors réside dans leur conservation *in situ*. Ce qui pose la question essentielle de la valeur intrinsèque.
- 41 La richesse de l'expérience menée à Châtellerault tient au pari ambitieux de conserver la valeur d'usage des décors scéniques du théâtre, comme composante essentielle de leur valeur patrimoniale. Les utiliser dans le cadre qui a toujours été le leur, c'est restituer leur sens à travers leur fonction, les ré-instaurer : au sens premier du terme, les *restaurer*. Les missions de diffusion et de conservation ne sont pas ici opposées, mais s'enrichissent l'une l'autre.
- 42 Aussi, la transmission du savoir nécessaire à l'implantation joue-t-elle un rôle primordial. En tant qu'élément de patrimoine immatériel, tout comme peut l'être un « tableau » une fois implanté<sup>5</sup>, ce savoir doit continuer à accompagner les décors, dont la valeur patrimoniale ne se limite pas à leur réalité matérielle. À la fois support et vecteur de conservation des usages liés au monde du théâtre, qu'ils contribuent à faire revivre,

l'édifice, la machinerie, les décors scéniques et les règles de leur utilisation commune forment ensemble un véritable conservatoire (fig. 12).

Figure 12



*Intérieur bourgeois* planté sur scène, après restauration.

Phot. Audiguet, Jean-Michel. © Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais.

## BIBLIOGRAPHIE

CORNU, Marie. « Le statut juridique des décors et de la machinerie ». Dans *Conserver et restaurer les théâtres historiques (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) : pour qui, pour quoi ?* Paris, Institut national du patrimoine, 23-24 octobre 2014. Retransmission audio du colloque : <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Colloques/Conserver-et-restaurer-les-theatres-historiques-XVIIIe-XIXe-siecles-pour-qui-pour-quoi/Le-statut-juridique-des-decors-et-de-la-machinerie>.

EMBS, Anne, ROUAULT, Anne-Elizabeth. « À projet complexe, compétences multiples : la restauration des décors du théâtre de Châtelleraut ». Dans *Conserver et restaurer les théâtres historiques (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) : pour qui, pour quoi ?* Paris, Institut national du patrimoine, 23-24 octobre 2014. Retransmission audio du colloque : <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Colloques/Conserver-et-restaurer-les-theatres-historiques-XVIIIe-XIXe-siecles-pour-qui-pour-quoi/A-projet-complexe-competences-multiples-la-restauration-des-decors-du-theatre-de-Chatelleraut>

KAGAN, Judith. « Préservation du patrimoine mobilier : l'apport de la loi du 31 décembre 1913 vue à travers l'action administrative ». Dans BADY, Jean-Pierre, CORNU, Marie, FROMAGEAU, Jérôme, LENIAUD, Jean-Michel, NEGRI, Vincent. 1913, *Genèse d'une loi sur les Monuments historiques*.

Paris : la Documentation française, Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 177-195.

LAUVERNIER, Dominique. *Les espaces scéniques intérieurs à la Cour sous l'Ancien Régime (1659-1789) : expérimentation d'un protocole d'étude et de valorisation des sources par des restitutions*. Thèse de doctorat d'histoire de l'art en préparation à l'École pratique des hautes études (HISTARA EA 4115), sous la direction de Mme Sabine Frommel.

TRÉMOULET, Valérie. « Les décors du petit théâtre de Compiègne : examen et intervention de sauvetage ». Dans *Théâtres de cour, théâtres privés*, Actes du colloque international, Compiègne, musée national du château de Compiègne, 18-19 octobre 1996. Paris : les Éditions du Mécène, 1998, p. 24-31.

## NOTES

1. - Le Code du patrimoine ne formule pas d'exigence en matière d'inventaire des objets protégés au titre des Monuments historiques.
2. - *André le Magnifique*, d'Emmanuel Silvestre et Thibault Staib, en 1999.
3. - M. Dominique Lauvernier, spécialiste de l'histoire des théâtres, professeur agrégé, UFR des sciences de l'Homme - université de Caen Basse-Normandie, et M. Jean-Paul Gousset, directeur technique de l'Opéra royal de Versailles.
4. - Atelier Verre Jade (Sandrine Jadot, Xavier Jallais) mandataire, avec Émilie Checroun et Gabriela Szatanik-Perrier, tous titulaires d'un diplôme en conservation-restauration de niveau 1.
5. - C'est la conception qui a présidé au choix fait par le théâtre de la Reine au Petit Trianon, d'attribuer un numéro d'inventaire (se terminant par un zéro, sur le modèle 2011.00.414.0) au « tableau » une fois celui-ci mis en place par les machinistes.

---

## RÉSUMÉS

Les décors historiques du théâtre de Châtellerauld, classés Monuments historiques, ont fait l'objet d'une intervention de conservation-restauration concomitante à la réhabilitation de l'édifice. Une étude préalable a tout d'abord permis de les dénombrer, de les classer, d'en répertorier les dégradations, en même temps que des mesures élémentaires de préservation (dépoussiérage, étiquetage, stabilisation sommaire, conditionnement des toiles libres) étaient entreprises. Dans un second temps, après concertation entre la maîtrise d'ouvrage et la direction régionale des Affaires culturelles de Poitou-Charentes, un cahier des charges a été établi, prévoyant des mesures de conservation curative pour la totalité des éléments, et une intervention complète de conservation-restauration pour deux « tableaux » : la *Forêt* et un *Intérieur bourgeois*. En parallèle, un prototype de grilles de rangement a été élaboré avec le cabinet d'architecture chargé de la réhabilitation du théâtre, sur le modèle des grilles à tableaux, et installé dans l'ancien magasin aux décors. L'intérêt patrimonial de ces biens n'a de sens que s'ils sont mis en relation avec leur lieu d'origine et les équipements scéniques qui permettent de les faire fonctionner. Aussi a-t-il été décidé de continuer à les utiliser dans le cadre de « visites patrimoniales ». Les machinistes des théâtres de Châtellerauld ont reçu une formation spécifique à cet effet, à laquelle a participé l'équipe du théâtre de la Reine au petit Trianon.

## INDEX

**Mots-clés** : théâtre, décors, conservation-restauration, diffusion, grilles de rangement, formation permanente, assistance à maîtrise d'ouvrage

## AUTEURS

### ANNE EMBS

Conservateur régional adjoint des monuments historiques, Drac Auvergne-Rhône-Alpes, Site de Clermont-Ferrand [anne.embs@culture.gouv.fr](mailto:anne.embs@culture.gouv.fr)

### ANNE-ELIZABETH ROUAULT

Conseil en conservation préventive, spécialiste en conservation-restauration de peintures  
[ae.rouault@orange.fr](mailto:ae.rouault@orange.fr)